L'élément déclencheur d'un cercle vertueux

L'allégement du budget est l'une des priorités des communes. L'optimisation énergétique est toujours l'une des mesures les plus rentables.





es communes sont constamment confrontées à une gestion serrée de leurs budgets de fonctionnement. Elles doivent en outre rendre des comptes aux citoyens et se montrer exemplaires. L'énergie constitue un poste budgétaire important pour elles, surtout quand ces communes sont propriétaires de bâtiments qui ne permettent aucun loyer: écoles, administrations, salles de concert, installations sportives. Une autre contrainte vient parfois s'ajouter à certains bâtiments: ceux qui sont classés «monument historique» et pour lesquels les travaux de rénovation sont délicats. Agir sur le poste «dépense d'énergie» des bâtiments peut s'avérer une solution plus directe et très rentable.

Incitation. La réduction énergétique est au centre de plusieurs textes légaux. La loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne) du 16 mai 2006 encourage par exemple les communes à réaliser un concept énergétique. Cette action, soutenue par le canton, est également adaptée aux communes de moins de 3'000 habitants. Les autres cantons ont également adopté des lois incitatives similaires.

Au niveau suisse, le label «Cité de l'énergie» fait partie du programme SuisseEnergie et encourage lui aussi les communes à développer et à réaliser des mesures actives dans le domaine de l'énergie. Ce label est une distinction pour les communes qui réalisent concrètement une politique communale durable en matière d'énergie, de mobilité et d'environnement. Ces communes participent à des rencontres régulières d'échanges d'expérience, reçoivent des informations, des aides à la mise en œuvre et des soutiens techniques de la part de conseillers «énergie».

En ce qui concerne les bâtiments, quatre axes peuvent être mis en avant pour agir sur la consommation énergétique: l'assainissement de l'enveloppe (toit, murs, fenê-

LE CENTRE DE COMPÉTENCES EN MATIÈRE D'OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE

l'association energo contribue aux objectifs

En tant que partenaire de SuisseEnergie.

du programme fédéral «Réduction de 20% des émissions de CO2 d'ici 2020». energo est le centre de compétences le plus important au niveau national en matière d'optimisation énergétique dans les bâtiments existants. En 2012, energo a permis d'économiser durablement plus de 511 GWh ou 1'800 TJ d'énergie (chaleur, électricité, eau) ce qui correspond à une économie en coûts énergétiques d'environ 60 millions de francs, ou à la consommation annuelle de 39.000 maisons individuelles. La réduction des émissions de CO2 engendrée par les actions d'energo représente environ 123.000 tonnes. Séminaires: En 2013, plus de 1'000 participants ont pris part aux cours de formation continue qu'energo dispense en Suisse. Se former pour optimiser commence à être bien compris par les services techniques et

tres), la rénovation des installations techniques (chaudière, système de ventilation, ampoules à faible consommation d'énergie), le recours aux énergies renouvelables (solaire, hydraulique, éolienne, géothermie) et enfin, ce qu'on appelle l'optimisation de l'exploitation du bâtiment.

les exploitants de patrimoine bâti. ///

Rentabilité. L'optimisation de l'exploitation du bâtiment, dont le point remarquable est d'être réalisable sans grand investissement, se concentre sur les installations de chauffage, de ventilation, ainsi que tous les appareils électriques et sanitaires. Il s'agit par exemple d'adapter les réglages d'une installation existante de manière à consommer un minimum d'énergie tout en gardant un confort adapté à l'usage. Mais l'intérêt de l'optimisation est la vision

globale qu'un spécialiste apporte sur le bâtiment et ses composantes techniques. Un réglage optimal de la fourniture d'énergie dans un bâtiment ne fait pas toujours partie du cahier des charges de l'installateur: son premier souci est d'avoir une installation bien entretenue et qui fonctionne. A l'optimum? Pas toujours malheureusement! C'est le rôle qu'energo s'est donné il y a plus de dix ans (voir encadré) avec une certaine réussite: en 2012, le recours aux principes de l'optimisation énergétique a déjà permis d'économiser durablement en Suisse 60 millions de francs.

Les caractéristiques de la ville du Locle font d'elle un exemple intéressant pour l'optimisation énergétique: située à environ 1000 mètres d'altitude, les conditions climatiques sont assez rudes. De par son caractère industriel, la ville abrite de nombreuses industries avec des bâtiments au volume conséquent, idéaux pour une démarche d'optimisation.

La motivation première de la ville du Locle pour une stratégie d'optimisation énergétique, nous dit Monsieur Cédric Dupraz, Conseiller communal, (urbanisme, environnement, mobilité et affaires sociales) est le rapport investissement/ efficacité, ou coût bénéfice dit-on dans d'autres secteurs. En outre cette démarche s'inscrit dans une politique de développement durable qui devient une priorité des autorités. Un axe fort est de pouvoir maîtriser le développement et l'assainissement du bâti. Pour maintenir le patrimoine. L'optimisation énergétique peut aussi donner la possibilité à des communes aux ressources limitées, d'avoir un axe efficace de politique énergétique supportable financièrement. M. Dupraz constate que les entreprises de la place intègrent de plus en plus elles aussi ce type de processus d'optimisation. Si la commune du Locle a pu diminuer sa consommation d'énergie, c'est aussi grâce à leurs efforts. Mais ce qui a achevé de convaincre la commune du Locle d'agir est le retour sur investisse-

L'intérêt de l'optimisation est la vision globale qu'un spécialiste apporte sur le bâtiment et ses composantes techniques.

ment qui est particulièrement intéressant et rapide. La première optimisation énergétique de la commune est un clin d'œil aux générations futures: c'est l'école primaire des Jeannerets, qui accueille environ 220 élèves. Voilà un support idéal: le bâtiment n'est utilisé que huit heures par jour à raison d'environ 180 jours par an. Pour un tel usage, ce n'est pas intéressant de devoir investir massivement pour économiser de l'énergie par des mesures lourdes. De plus, ce type de bâtiment, construit dans les années 60-70, consomme énormément, en raison de sa conception et de ses déperditions importantes. L'optimisation énergétique est donc bien adaptée à ce type de bâtiment. Ainsi, les mesures d'optimisation réalisées sans grand investissement ont permis d'économiser en 6 ans,

Faire appel à l'optimisation énergétique permet de réduire jusqu'à 20% la consommation d'énergie chaque année.

471.722 kWh sur le chauffage et l'électricité, ce qui représente un bénéfice net pour la commune de 35.400 francs.

Pour M. Dupraz, l'assainissement des bâtiments par des mesures lourdes peuvent se chiffrer en centaines de milliers de francs ou parfois en millions. Souvent impossible! En revanche, faire appel à l'optimisation énergétique permet de réduire jusqu'à 20% la consommation d'énergie chaque année, pour un montant représentant 2 à 7% des coûts d'énergie par an. Montant qui varie selon la complexité de l'installation technique et le type de bâtiment. Pour diminuer davantage la consommation, nous confie M. Dupraz, des investissements conséquents seront nécessaires pour atteindre quelques pourcentages d'économies supplémentaires. Et donc pas toujours justifiables. Priorité donc à l'optimisation!

La ville du Locle a encore de nombreux projets devant elle: son objectif est d'atteindre les valeurs cibles issues des recommandations énergétiques fédérales. Labellisée «Cité de l'Énergie» depuis 2007, la ville s'est lancée dans le processus de la société à 2000 watts dans le cadre du réseau des villes de l'Arc Jurassien. Elle a notamment rejoint la campagne display*. qui offre des étiquettes aux propriétaires qui le souhaitent, afin d'afficher les performances énergétiques de leurs bâtiments. La prochaine mesure qui sera présentée au prochain conseil général est la revalorisation de la taxe du permis de construire, puisque cela fait 30 ans qu'elles n'ont pas été réadaptées. Le projet consiste à supprimer les taxes pour tous les projets en lien avec la production d'énergie ou d'assainissement énergétique. Ainsi, la rénovation de l'enveloppe thermique d'un bâtiment ou la pose de panneaux solaires ne sera plus assujettie aux taxes, même si déposer un permis de construire sera toujours nécessaire.

La Ville d'Onex, également labellisée «Cité de l'Énergie» en 2005, s'engage activement dans l'optimisation énergétique. Elle a mis en place une série d'actions concrètes depuis 2001, tout en privilégiant une gestion optimale de l'exploitation des bâtiments et l'utilisation d'énergies renouvelables. Ne disposant que d'un service technique restreint, la commune a dans un premier temps fait appel à des entreprises. Le parc immobilier est composé de 29 bâtiments comprenant des écoles, des bâtiments administratifs, des centres culturels, des installations sportives, des salles de concerts, quelques dépôts et une piscine couverte. La majorité de ces bâtiments est raccordée au chauffage à distance issu de l'incinération des déchets ménagers (CADIOM). L'administration communale s'engage

L'administration communale s'engage dans le projet d'une Société à 2000 watts avec comme premiers objectifs d'augmenter l'efficacité énergétique de 20% et de réduire d'autant des émissions de CO2 d'ici 2020. Pour ceci, elle a mis en place une démarche d'optimisation des

installations techniques pour l'ensemble des bâtiments communaux depuis 2010. M. Cuttat, Chef de service de la commune d'Onex, nous confie qu'au lancement du programme, les responsables politiques étaient très motivés. Même s'il avoue qu'il est toujours plus difficile de faire passer le message auprès des utilisateurs, les personnes du service technique se sont largement investies dans ce projet.

Réductions. Les résultats obtenus après trois ans sont impressionnants: tout en maintenant un confort optimum, les frais de chauffage ont diminué de 18% et les dépenses d'électricité de 11%. Ces réductions n'ont pas nécessité d'investissement majeur. Ce qui représente à l'échelle du parc communal une économie annuelle de 1,261 MWh thermique et 138 MWh électrique soit la consommation d'environ 108 maisons individuelles.

Les économies réalisées ont fini de convaincre les sceptiques et permis de créer en 2012 un poste «Monsieur Energie» à 100% afin de pérenniser sur le long terme les économies acquises. À l'avenir, alléger le budget restera une priorité des communes. L'optimisation énergétique a encore de beaux jours devant elle, puisqu'elle demeure la mesure la plus rentable actuellement. A moyen terme, l'objectif est de participer au financement des autres mesures d'assainissement du bâtiment. Qui à leur tour permettront d'autres économies d'énergie. Ce serait alors le début d'un cercle vertueux. ///

*Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle ont lancé ensemble «Display», une campagne d'affichage des performances énergétiques sur les façades de certains bâtiments publics. Trois critères sont pris en compte: l'utilisation d'énergie, les émissions de CO2 et la consommation d'eau. Cette étiquette, sur le modèle des étiquettes énergie des appareils électroménagers, a pour vocation de sensibiliser le citoyen et les employés communaux aux questions d'efficacité énergétique.